

## ORGANISATION

**DURÉE : 24 HEURES**



**TARIF : 750€ TTC**

Calendrier disponible sur  
notre site internet

### SECTEUR NATIONAL

Sauf exception, toutes nos  
salles de formation sont  
accessibles aux personnes à  
mobilité réduite (nous contacter  
pour toutes demandes)

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription disponible  
sur notre site internet

**Par tél : 04 74 46 11 07**

**Par mail : [contact@cnfpro.fr](mailto:contact@cnfpro.fr)**

**CNF PRO**

239 Rue des Bottes  
01320 CHALAMONT

**Horaires : Du mardi au vendredi**  
8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00

## FINANCEMENT

**VIVEA** : reste à charge de 120€ TTC  
ou 96€ (si adhérent SNPCC)

**FAFCEA** : reste à charge de 125€ TTC  
ou 100€ (si adhérent SNPCC)

**ROYAL CANIN** : 65000 points

**PURINA** : 18750 points

**AUTO-FINANCEMENT**

# CESCCAM



## PROFIL DES STAGIAIRES ET PRÉREQUIS

- Educateurs canins, éleveurs de chiens de race appartenant à la 2ème catégorie ou tous autres professionnels souhaitant suivre cette formation (base en éducation et comportement canin recommandée)

Information importante : pour pouvoir dispenser la formation des maîtres de chiens de catégorie, il sera obligatoire de déclarer une activité d'éducation canine.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Exposer les connaissances scientifiques sur le comportement du chien
- Maîtriser les connaissances relatives au comportement du chien dans sa communication et dans ses relations
- Identifier les manifestations de peur
- Identifier la prédation
- Identifier les facteurs pouvant influencer le seuil d'agressivité : facteurs intrinsèques et facteurs extrinsèques
- Reconnaître les facteurs extrinsèques au cours du développement influençant les manifestations d'agressions
- Connaître les grandes lignes des théories de l'apprentissage
- Identifier les manifestations de souffrance comportementale
- Mettre en oeuvre et expliquer les mesures propres à limiter les accidents domestiques
- Organiser les séances d'éducation des maîtres
- Mobiliser les outils appropriés pour communiquer avec les maîtres
- Reconnaître l'animal à partir de sa race ou apparence de race et vérifier son identité
- Expliquer la réglementation en cours sur la détention et cession d'un chien



## CONTENU DE LA FORMATION

### JOUR 1

- Expliquer la domestication du chien et ses conséquences sur le comportement
- Expliquer la communication du chien et ses relations
  - ✓ Les modes de communication chez le chien
  - ✓ Les conduites agressives chez le chien dans ses relations intraspécifiques
  - ✓ Les conduites agressives chez le chien dans ses relations interspécifiques
- Présenter les situations conflictuelles autour des ressources
  - ✓ Les sources de conflit autour de l'alimentation
  - ✓ Les sources de conflit autour de l'utilisation de l'espace
  - ✓ Les sources de conflit autour d'interactions sociales et interspécifiques
- Renseigner sur les manifestations de peur
  - ✓ Les vocalisations, les postures, les mimiques faciales, les manifestations physiques
  - ✓ Influence de la peur sur le comportement d'agression

### JOUR 2

- Expliquer les comportements de prédation en fonction de la taille de la proie
- Transmettre les théories de l'apprentissage
  - ✓ Les deux grandes classes d'apprentissage : associatif et non associatif
  - ✓ Les conditionnements classique et opérant
  - ✓ Les principes de contre-conditionnement et de désensibilisation
  - ✓ L'utilisation de stimuli discriminatifs dans le cadre du conditionnement opérant
- Mettre en oeuvre et expliquer les mesures propres à limiter les accidents domestiques
  - ✓ Concevoir l'insertion du chien de compagnie
  - ✓ Eduquer le chien autour de la ressource alimentaire
  - ✓ Eduquer le chien autour de l'utilisation de l'espace
  - ✓ Eduquer le chien autour des interactions
  - ✓ Adapter le conseil au niveau de l'éducation du chien
  - ✓ Expliquer les dangers de l'anthropomorphisme

## FORMATION

*Formation spécialisée délivrant un certificat d'étude, dont le contenu est validé par le ministère de l'agriculture et cité en annexe de l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitudes.*

*Cette formation permet de poser candidature auprès de la Préfecture pour l'agrément à dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude dès l'adoption du chien né et vendu à l'élevage.*

\*\*\*\*\*

- Evaluer les facteurs d'influence au test d'évaluation liés à l'état physiologique de l'animal
  - ✓ Les signes de douleur et d'inconfort d'un animal susceptibles d'influencer les résultats de l'évaluation
  - ✓ Les signes liés au statut reproducteur de l'animal
- Evaluer les facteurs intrinsèques influençant les manifestations d'agression
  - ✓ Notion de tempérament et de personnalité
  - ✓ L'influence des facteurs génétiques : hérédité de traits comportementaux, tares génétiques
  - ✓ Le rôle respectif de l'hérédité et du milieu sur le développement du comportement
  - ✓ L'influence du sexe et de la castration
- Reconnaître les facteurs extrinsèques au cours du développement influençant les manifestations d'agression
  - ✓ L'influence de l'adéquation ou inadéquation entre le milieu de développement et le milieu de vie ultérieur
  - ✓ L'influence des conditions sur la familiarisation à l'humain jusqu'à maturité sexuelle
- Reconnaître les facteurs extrinsèques influençant les manifestations d'agression
  - ✓ L'influence des conditions d'hébergement de l'animal
  - ✓ L'influence de la qualité et la relation homme-chien
  - ✓ Les conditions de vie non conformes aux besoins de l'espèce
- Identifier les manifestations de souffrance comportementale
  - ✓ Le concept de bien-être animal et de bientraitance
  - ✓ Les manifestations de stress
  - ✓ La notion de pathologie comportementale
- Mettre en application les tests d'évaluation comportementale
  - ✓ Respecter rigoureusement les protocoles de passations des tests
  - ✓ Evaluer la responsabilité consciente du maître par rapport à la dangerosité du chien
  - ✓ Formaliser et communiquer les résultats
  - ✓ Les limites des tests existants

### JOUR 3

- Organiser les séances d'éducation des maîtres
  - ✓ Les critères de choix des lieux, installations et accessoires nécessaires
  - ✓ Les exercices à réaliser
  - ✓ Les objectifs de la séance au maître
  - ✓ Encadrer le-s maître-s et le-s chien-s pendant l'exercice
  - ✓ Respecter les consignes de sécurité correspondantes
  - ✓ Identifier le moment d'arrêter une séance d'éducation à partir du comportement du chien et l'attitude du maître
- Mobiliser les outils appropriés pour communiquer avec les maîtres
  - ✓ Faire exprimer les attentes et les demandes du maître
  - ✓ Evaluer et gérer les résistances
  - ✓ Faire exprimer la vision symbolique attaché au chien
  - ✓ Apprécier les différents profils sociaux et psychologiques
  - ✓ Créer une dynamique de motivation et de changement
  - ✓ Vérifier que l'information a été correctement transmise et compris
  - ✓ Etre capable de permettre au propriétaire d'appréhender les limites de son contrôle sur son animal
  - ✓ Repérer le stress chez le maître
- Apprécier l'animal à partir de sa race ou apparence de race et vérifier son identité
  - ✓ Identifier le chien à partir de tous les critères légaux
  - ✓ Apprécier la race ou l'apparence de race et le sexe du chien grâce à la classification cynophile officielle, l'histoire des races et la catégorisation administrative
- Expliquer la réglementation en cours sur la détention et cession d'un chien
  - ✓ La législation en matière de cession ou vente d'animaux et les obligations qui en découlent pour les deux parties
  - ✓ La législation en matière d'identification des carnivores domestiques
  - ✓ Les obligations liées à la détention de chiens de première et deuxième catégorie
  - ✓ Les obligations et responsabilités civiles et pénales des propriétaires et gardiens de chiens

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports suite à la formation



## ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Mélodie PICHOT ou Anne-Sophie AVOCAT, professionnelles indépendantes qualifiées agissant pour le compte du CNFPRO.



## SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Evaluation groupale réalisée en cours de formation
- QCM final écrit

*Le suivi de la formation dans son intégralité est obligatoire pour obtenir l'attestation de formation.*

Formation  
recommandée à

**100 %**

Note générale de  
la formation /10

**9.5**

Qualité des  
formateurs /10

**9.8**

*Échantillon de 38 stagiaires depuis 2021  
soit 84% des répondants*

## CNF PRO

Numéro SIRET : 533 169 702 00032

Organisme de formation du SNPCC,  
enregistré sous le numéro de  
déclaration d'activité : 84 01 01893  
01 (cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat).